
Guerre et Paix

Téléchargé depuis Des facultés sur le front du droit le 14/02/2026

<https://expo-grande-guerre-biu-cujas.univ-paris1.fr/guerre-et-paix/>

« [...] Honneur à nos grands morts, qui nous ont fait cette victoire [...]. Par eux, nous pouvons dire qu'avant tout armistice, la France a été libérée par la puissance des armes [...]. Quant aux vivants, vers qui, dès ce jour, nous tendons la main et que nous accueillerons, quand ils passeront sur nos boulevards, en route vers l'Arc de Triomphe, qu'ils soient salués d'avance ! Nous les attendons pour la grande œuvre de reconstruction sociale [...] Grâce à eux, la France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'humanité, sera toujours le soldat de l'idéal ! » (Georges Clemenceau, Extraits du discours prononcé devant la Chambre des députés le 11 novembre 1918).

Par ces mots prononcés à l'occasion de l'annonce de l'Armistice, le président du Conseil français, ministre de la Guerre, évoque de prochains engagements collectifs : rendre hommage à ceux qui sont tombés et mobiliser les forces vives. Ces deux entreprises ne sont pas choses aisées. En France, la loi du 25 octobre 1919 « relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre » constitue un cadre d'action pour les facultés. Le devoir de mémoire pour leurs anciens étudiants est déjà engagé depuis plusieurs mois mais sa concrétisation matérielle prend du temps. La réalisation de livres mémoriels, plaques ou monuments n'est achevée que dans le courant des années 1920.

La Première Guerre mondiale est aussi un terreau sur lequel les juristes cultivent et affirment leur influence. Au sortir de la guerre, ils participent activement à l'établissement d'une paix par le droit présentée comme une « paix de juristes ». Ils tirent aussi partie de cette période pour affirmer leur positionnement scientifique et primauté doctrinale.



Se souvenir

PROBLÈMES de GUERRE et de PAIX

A. PILLET

*Professeur à la Faculté
de Droit de Paris.*

Le

Traité de Paix de Versailles

**CONFÉRENCES FAITES
AU COLLÈGE LIBRE DES SCIENCES SOCIALES**



PARIS

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

MARCEL RIVIÈRE et Cie
31, rue Jacob, 31, et 1, rue Saint-Benoit, 1

—
1920

Construire